

# Lutte contre les espèces nuisibles



## Lutte contre le ragondin et le rat musqué

Sur notre département, un arrêté préfectoral stipule que la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de tout temps et en tout lieu.

### Pourquoi limiter l'invasion de ces espèces ?

- Les terriers, creusés dans les berges des cours d'eau ou des étangs, fragilisent le terrain, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils peuvent aussi conduire à un **effondrement des digues ou des routes**, ou endommager des ouvrages hydrauliques. Des risques de blessures par chute dans les trous sont aussi possibles.
- Herbivores, les ragondins et rats musqués s'attaquent pour se nourrir aussi bien aux cultures (maïs, ray-grass, jeunes plantations, ...) qu'aux plantes aquatiques et semi-aquatiques, provoquant une **diminution importante du couvert végétal en milieu humide et une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes**.
- Vecteurs de **transmission de différentes maladies, dans certains cas, mortelles**, (leptospirose), ils peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou des zones humides, ce qui représente un risque pour les usagers : baigneurs, promeneurs, promeneurs en chalands, etc.

### Les campagnes de lutte

Afin de protéger les populations, l'environnement, les ouvrages ou les productions végétales, des campagnes de lutte sont organisées. Elles visent à réduire les populations de ragondins et de rats musqués. Des piégeurs professionnels via les groupements locaux ainsi que des bénévoles, formés par le réseau POLLENIZ, participent activement à la régulation de ces espèces invasives dans l'intérêt collectif (un piégeur bénévole consacre en moyenne 202 jours par an à cette activité). Le matériel utilisé (piège-cage) est très sélectif, non blessant pour l'animal capturé et permet de libérer toute espèce non visée par la lutte. Les piégeurs agissent dans le cadre réglementaire d'une lutte obligatoire, et toute dégradation, déplacement ou vol du matériel de piégeage est passible de sanctions.

## Lutte contre les frelons asiatiques

---

### Si vous suspectez l'existence d'un nid de frelons sur votre propriété :

- Contacter votre mairie pour l'informer de la découverte du nid (communiquez la localisation précise (adresse) et vos coordonnées).
- Un référent communal viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à **Polleniz**.
- Une entreprise spécialisée interviendra sur demande de Polleniz dans les meilleurs délais pour procéder à la destruction. L'intervention vous sera facturée 55 € quel que soit le montant de cette dernière (de 85 € à plus de 1 000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid) ; le reste sera facturé à Cap Atlantique.

**Attention** : toute intervention réalisée en dehors de cette procédure ne pourra faire l'objet d'une participation financière de Cap Atlantique et restera donc à votre charge.

# Vous aimez vos rivières et zones humides ?

Les ragondins et rats musqués aussi,  
mais ils les dégradent !

- Détérioration des berges à cause des terriers
- Augmentation de la dispersion de plantes exotiques envahissantes (jussie)
- Dégâts aux cultures et à la végétation rivulaire
- Transmission à l'homme de maladies graves voire mortelles (leptospirose, toxoplasmose...) par contact direct avec leurs urines ou les milieux souillés par celles-ci

Vous voulez vous investir  
dans la préservation de ces milieux ?

**DEVENEZ PIÉGEUR !**

Rejoignez notre réseau de plus de 2 000 bénévoles,  
vous bénéficierez d'une formation gratuite.



Vous avez des ragondins sur votre terrain ? Vous en avez croisé sur l'espace public ? Signalez-le nous.  
Flashez ce QR code pour remplir le formulaire de déclaration d'observation ou rendez-vous sur [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)



POLLLENIZ 44 - 02 40 36 83 03 - [polleniz44@polleniz.fr](mailto:polleniz44@polleniz.fr) - [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)



Vous avez des ragondins sur votre terrain ?  
Vous en avez croisé sur l'espace public ? Signalez-le nous.

- Détérioration des berges à cause des terriers
- Augmentation de la dispersion de plantes exotiques envahissantes (jussie)
- Transmission à l'homme de maladies graves voire mortelles (leptospirose, toxoplasmose...) par contact direct avec leurs urines ou les milieux souillés par celles-ci



Flashez ce QR code pour accéder au formulaire

Polleniz est un réseau de plus de 2000 bénévoles en Pays de la Loire agissant pour la protection du végétal et de l'environnement



POLLLENIZ 44 - 02 40 36 83 03  
[polleniz44@polleniz.fr](mailto:polleniz44@polleniz.fr) - [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)



## Chenilles processionnaires du pin : Agir collectivement pour limiter les risques

### Lutte biologique



Le produit de biocontrôle pulvérisé, détruit le système digestif des chenilles lorsqu'elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles.

Traitement de septembre à décembre

### Ecopiege®



Une collerette installée autour du tronc de l'arbre capture les chenilles en procession pour les diriger dans un sachot de terre suspendu à l'arbre.

Pose d'octobre à mars

- Défoliation massive des arbres : les chenilles se nourrissent des aiguilles.
- Affaiblissement pouvant entraîner la mortalité des pins.
- Préjudice esthétique.

- Utilisation, démangeaisons intenses, sensations de brûlure.
- Complications médicales en cas de contact avec les yeux ou les voies respiratoires : conjonctivite, oedèmes, cécité.

- Lésions de la langue, truffe et muqueuses.
- Oedème et étouffements.
- Réactions allergiques, voire anaphylactiques.

**POLLENIZ**  
Méthode de lutte collective

Votre commune et Polleniz  
s'engage dans la lutte collective  
contre la chenille processionnaire du  
pin

# Les chenilles processionnaires du pin : un danger pour la santé humaine et animale

Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. Ces chenilles représentent aussi un **risque sanitaire car elles sont pourvues de poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air**. Ils restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles. Ils sont **responsables de réactions allergiques chez l'homme** (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses et sensation de brûlures, chocs anaphylactiques dans les cas les plus graves...). Les **risques sont beaucoup plus importants chez les enfants**. Chez les animaux, **les plus vulnérables sont les chiens et les chevaux**, les poils urticants peuvent provoquer des lésions à la langue, truffe et muqueuses, oedèmes, étouffements, réactions allergiques, voire anaphylactiques.

## Campagne de lutte 2024

Depuis plusieurs années, Polleniz organise des campagnes de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin. Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation de Bacille de Thuringes, sur les arbres infestés, chez les personnes préalablement inscrite auprès des services de Polleniz via leur site internet.

**Pour vous inscrire, [cliquez sur ce lien](#).**

**Attention, afin qu'un technicien puisse se déplacer chez vous, il faudra prévoir :**

Aussi, afin que l'intervention puisse avoir lieu, il faut impérativement de :

- > Bâcher votre piscine ou couvrir tout point d'eau ;
- > Retirer niche et gamelles si vos animaux vivent à l'extérieur ;
- > Ranger ou bâcher les jeux d'enfants (toboggan, cabane, jouets en plastique...) ;
- > Protéger ou ranger le mobilier de jardin (parasol, chaise, table, tapis, chaise-longue...) ;

Il faudra ensuite vous tenir à l'écart des zones traitées lors de l'intervention, et ne pas y pénétrer dans les 6 heures qui suivent.

## Lutter contre la prolifération des chenilles par pose d'écopiège®

Ce piège posé sur les troncs des pins permet de collecter les chenilles lors des descentes des processions. **Les demandes se font exclusivement via le site internet [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)** ou en contactant Polleniz Loire-Atlantique au 02 40 36 83 03.



**HOTEL DE VILLE DE  
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio  
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

